

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 octobre 2008

---

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 2101

présenté par  
M. Yves Cochet

-----  
à l'amendement n° 2079 de la commission des affaires économiques  
-----

à l'ARTICLE 19

À la dernière phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« les piles à combustibles, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par son texte même.